



La commune de Villard de Lans

4 464 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants
140 agents permanents
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

Recrute

Un (e) Technicien(ne) chargé de suivi des ERP (Cadre d'emploi des techniciens territoriaux) Sur un Contrat d'un an à mi-temps

Sous la responsabilité de la Directrice des Services Techniques, le ou la technicien(ne) pilote le suivi réglementaire des ERP de la commune.

Missions principales :

- Effectuer le suivi des Commissions de sécurité et des travaux qui en découlent.
- Piloter le suivi de l'ensemble des contrôles de sécurité réglementaire des bâtiments communaux et des ERP : suivi des contrats et planification des travaux
- Piloter en lien avec l'atelier électricité l'ensemble des contrats de maintenance obligatoires sur les équipements des bâtiments : ascenseurs, portes sectionnelles, BAES, extracteurs de fumée....
- Effectuer le suivi des travaux découlant des contrôles obligatoires de sécurité et dans ce périmètre de responsabilité :
 - Suivi administratif : devis, élaboration DCE, opérations de réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier...
 - Suivre la bonne exécution des contrats de prestations de services et des travaux externalisés,
 - Participer à l'élaboration du budget et à son suivi.
- Participer à la programmation des travaux ERP et contribuer à l'élaboration du PPI annuel et son suivi.
- Appréhender le caractère d'urgence et hiérarchiser les interventions.
- Représenter la commune lors des visites d'ouvertures et de contrôles de sécurité et d'accessibilité pour les bâtiments et structures faisant partie du patrimoine communal,
- Rédiger les avis de la collectivité et suivre les avis rendus par les commissions pour les ERP implantés sur le territoire communal,
- Instruire les dossiers techniques au titre de l'accessibilité et de la sécurité des ERP et faire le lien avec les instructeurs d'Autorisation du Droit des Sols (permis de construire, ...), et les partenaires extérieurs,
- Etablir et mettre à jour annuellement la liste des ERP implantés sur le territoire communal,
- Assurer la veille technique juridique concernant la réglementation ERP (sécurité incendie et accessibilité),
- Apporter aux élus des arguments techniques d'aide à la décision,
- Aider à la gestion administrative et budgétaire en lien avec l'investissement et l'entretien des bâtiments.

Compétences requises :

- Travail en transversalité avec les différents services de la commune

- Capacité de proposer une analyse d'ensemble des problématiques et des enjeux, d'effectuer des notes de synthèse d'aide à la décision et de faire des reportings réguliers de l'activité.
- Capacité à effectuer un suivi complet et rigoureux des obligations de la collectivité en matière d'ERP.

Qualités requises

- Sens du service public et disponibilité
- Veille technique et réglementaire active
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur et méthode
- Autonomie et sens des responsabilités
- Aptitude à la communication et au travail en équipe
- Capacité à gérer l'urgence et à hiérarchiser les priorités

Profil souhaité :

Compte tenu des compétences nécessaires, formations et diplômes exigés :

- Diplôme de technicien génie civil (ou bac+2 équivalent)
- Connaissances en réglementation des bâtiments et des ERP
- Permis B exigé

Conditions de recrutement :

- Recrutement sur contrat de travail à durée déterminée d'un an renouvelable.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année ou pour les contractuels rémunération selon expérience

Poste à pourvoir le 1er septembre 2025

*Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser à Monsieur le Maire
62 place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans,
Ou par mail à rh@villard-de-lans.fr
avant le 11 juillet 2025*

Renseignements complémentaires liés aux RH sur rh@villard-de-lans.fr, liés au poste sur pascale.hachet@villard-de-lans.fr

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**